

Compte rendu de la réunion SCAC - FSU



11-06-2010



Suite à la réunion avec les représentants de la FSU (personnels en grève) le vendredi 11 juin à 11h au SCAC, vous pourrez lire ci-dessous les propositions qui ont été faites aux représentants des personnels grévistes au nom de l'AEFE.

Contrairement à ce qui a été affirmé, il n'y a jamais eu de refus, de la part du SCAC, de recevoir les représentants du personnel, mais refus de céder à une pression au moment du Baccalauréat. La preuve en est qu'un premier rendez-vous avait été proposé pour le 24, après les épreuves.

La rencontre d'aujourd'hui a été proposée après que le SCAC a obtenu des assurances sur la tenue de ces épreuves.

A la suite de la lettre adressée par la voie hiérarchique à Mme Descôtes par les enseignants du Lycée français de Madrid, les représentants des personnels et M. Vebrel, représentant du SNES pour l'Espagne, ont été reçus le lundi 31 mai par A. Roig du SCAC, le Proviseur et l'Agent-comptable du lycée de Madrid.

A cette occasion, il a été dit que :

L'AEFE étudiait la revalorisation de l'ISVL pour l'Espagne.

Le décret établissant la suppression de l'abattement de 50% de l'ISVL en cas de congé de maladie était à la signature du Ministre.

En ce qui concerne le SFT, on n'y reviendrait pas ; de plus, aucun texte ne prévoit que les personnels en poste à l'étranger le perçoivent.

En ce qui concerne l'avantage familial pour les années 2007-2008 et 2008-2009, vos syndicats avaient accepté, au dernier CTP de l'Agence, de ne pas y revenir, la question est donc close.

pour ce qui est de frais de 1ère inscription, l'AEFE étudiait une solution.

Aujourd'hui, nous pouvons dire de la part de l'AEFE que :

Pour l'ISVL, l'étude est toujours en cours afin de faire une proposition concrète à Bercy.

Pour les frais de 1ère inscription, l'AEFE ne souhaite pas l'exonération complète et propose de les ramener, pour les résidents des EGD en Espagne, à 500€ bloqués sur une période de 3 ans.

Par ailleurs

Pour ce qui est des demandes de bourses qui avaient été refusées aux résidents, l'AEFE accepte de réétudier tous les dossiers et de donner une réponse au cas par cas.

Fermer la fenêtre